

# Crèche du Clos-de-Bulle

Une crèche de la Fondation Crèche de Lausanne

VOUS PRESENTE  
LE  
PROGRAMME  
DU GROUPE DES

## ECOLIERS

24 places pour des enfants de 4 à 6 ans fréquentant l'école  
enfantine

Numéro direct : 021 312 86 74

Portable : 078 239 36 16



Rue Clos-de-Bulle 7 • 1004 Lausanne • Tél. 021 312 25 77 • Fax 021 312 25 79

## **L'EQUIPE**

Présentation de l'équipe



## **LE GROUPE**

Une journée chez les écoliers



## **L'ENFANT**

Accompagner son développement



## **LA FAMILLE**

Etre parent chez les écoliers    Foire aux questions



# L'ÉQUIPE

## Présentation de l'équipe



Quatre éducatrices travaillent dans le groupe des écoliers et deux POPAIES (aînées de notre programme intergénérationnel), les rejoignent environ une fois par semaine, **Gisèle**, les mercredis, et **Jenny** 1 fois sur 2 les jeudis.

### Les Educatrices :

#### Jennifer

Assistante socio-éducative, arrivée en octobre 2017, son dynamisme et sa bonne humeur lui ont permis de s'intégrer rapidement dans l'équipe du Clos-de-Bulle. Elle aime accompagner les enfants dans la découverte des livres. Elle est responsable de la tenue du classeur de procédures. Et plus spécifiquement de l'accompagnement formateur des stagiaires et apprenants. Elle aime aussi organiser des semaines à thèmes ludiques pendant les vacances (pirates, indiens, etc..)

#### Laura

Elle aime avoir de nouveaux défis et être en évolution permanente. C'est ainsi qu'elle se trouve maintenant dans sa dernière ligne droite au sein de l'école en éducation de la petite enfance. Elle est arrivée comme remplaçante en 2017. Cela lui a permis de voyager par tous les groupes. D'elle, dégage cette motivation pleine de positivité et très contagieuse. D'une grande sensibilité, elle est aussi douée de ses mains et elle a un grand sens de l'esthétique artistique et créative, dont elle aime faire bénéficier aux équipes.

#### Marie-Jeanne

De base fleuriste qui n'a pas la main verte, elle a découvert la crèche comme maman en 2002 pour 2 de ses 3 enfants.

En 2011, elle a été engagée comme aide de maison et remplaçante dans tous les groupes.

Polyvalente et flexible, elle aime beaucoup le contact avec les enfants.

Elle a rejoint l'équipe éducative des Ecoliers, été 2021, pour travailler de manière fixe les lundis, jeudis, et vendredis.

#### Marisa

Educatrice de l'enfance, elle a travaillé dans tous les groupes d'âge de la crèche. Elle rejoint les écoliers en octobre 2018 (mais elle y avait déjà travaillé quelques années auparavant). Un peu farfelue et nostalgique, elle aime faire découvrir aux enfants toutes sortes de techniques manuelles de créativité à partir de vieux objets, histoires, déchets recyclés, peinture, collage, modelage et imaginaire. L'éveil culturel des enfants la passionne. Elle aime aussi nourrir l'imaginaire des enfants, par exemple en racontant, et interprétant à sa manière, toutes sortes d'histoires, albums pour enfants. Elle est la référente du programme POPAIE dans le groupe des écoliers.

# LE GROUPE

## Une journée chez les écoliers



**06h45-08h00**  
Ouverture et petit-déjeuner au 5ème

**08h05**  
Départ pour l'école

**08h30**  
Entrée à l'école

Si pas d'école arrivées possibles jusqu'à **9h30** ou dès **11h45** selon contrat.

**11h50**  
Sortie de l'école  
Retour crèche

**12h15**  
Arrivée à la crèche

**14h**  
Départ des enfants qui sont inscrits jusqu'à 14h. La ponctualité des parents est importante pour permettre au groupe de sortir en balade.

**12h15**  
Dîner  
Lavage des dents

**13h15-14h15**  
1<sup>ère</sup> année  
Moment de repos

**13h15- 13h30**  
2<sup>ème</sup> année  
Jeux extérieurs si beau temps, si mauvais temps, repos

**15h40-16h15**  
Sortie des 2<sup>èmes</sup>  
Jeux au parc (goûter dehors en cas de beau temps)

**17h00**  
Retour à la crèche, si beau temps et goûter à l'extérieur, s'il est transportable.  
**Si goûter dedans, retour pour 16h30**  
Début de goûter à 16h30, si on le fait dedans

**17h-18h30**  
Jeux libres, départs

# L'ENFANT

## Accompagner son développement



L'équipe s'est fixé les objectifs ci-dessous pour accompagner les différents aspects du développement de l'enfant. Il est important de détailler les actions concrètes qui permettent de les atteindre. Cette liste n'est pas exhaustive et les professionnelles font appel à leur créativité et à leur adaptation pour imaginer de nouvelles actions.

### Encourager l'enfant à développer sa confiance en lui

#### Actions concrètes :

- Exprimer à l'enfant quand on apprécie ce qu'il a fait et lui exprimer notre confiance ainsi que favoriser la prise de conscience par lui-même de ses ressources et fiertés.
- Donner des occasions aux enfants de présenter des objets ou raconter des événements importants pour l'enfant (livres, jeux, photos).
- Accompagner l'enfant qui doute de lui en lui manifestant notre soutien de manière verbale et non-verbale.
- Aider à gérer les échecs et les frustrations pour que l'enfant puisse développer une attitude constructive.
- Mettre en valeur les réalisations de l'enfant et lui donner des espaces d'expression.

### Accompagner l'enfant dans ses relations avec les autres

#### Actions concrètes :

- Encourager la verbalisation des émotions dans les conflits et désaccords, agir en médiateur.
- Etre attentifs aux dynamiques dans les petits groupes (places à tables, dans les trajets et les jeux).
- Favoriser la diversification des liens entre les enfants.
- Sensibiliser aux aspects essentiels de la vie en groupe en utilisant si besoin des supports symboliques (ex : charte, tableau des émotions etc.)
- Favoriser la solidarité entre les enfants en leur proposant de s'entraider.
- Utiliser le support des jeux de règles et des jeux coopératifs.

### Tenir compte de ses besoins de mouvements

#### Actions concrètes :

- Rester un moment dans la cour de l'école après la fin des cours de l'après-midi.
- Sortir tous les jours avec les 1P qui ont congé l'après-midi, au minimum monter à pied chercher les 2P avec les 1P.
- Eviter que les enfants doivent attendre assis trop longtemps dans les moments de transition.

- Sensibiliser l'enfant aux postures prises dans les moments collectifs (repas et réunion).
- Donner la possibilité de courir sur les trajets selon la dynamique et en donnant des repères clairs.
- Proposer un espace qui leur permette de bouger librement, évolutif et modulable.
- Leur permettre de s'approprier l'espace en les laissant le transformer.
- Laisser des territoires d'expérimentations libres dans les espaces extérieurs.

## **Offrir à l'enfant, lors des repas, un moment convivial et de découverte**

### **Actions concrètes :**

- Donner de la place pour les échanges tout en étant attentifs au temps à disposition (pour avoir le temps de jouer avant de repartir à l'école).
- Parler de ce que l'on mange, d'où proviennent les aliments et valoriser le travail nécessaire pour la préparation du repas.
- Accompagner l'enfant dans la gestion des quantités (peut petit à petit se servir seul). Ne pas forcer l'enfant à finir son assiette.
- Accompagner l'enfant dans son lien avec la nourriture, ajuster nos interventions à chaque enfant en tenant compte des enjeux affectifs de l'alimentation.
- Encourager les enfants à manger varié et découvrir de nouveaux goûts.
- Etre attentif aux dynamiques et au niveau sonore.

## **Responsabiliser l'enfant en instaurant un dialogue autour des limites et des règles**

### **Actions concrètes :**

- Discuter avec les enfants sur les règles et leur sens.
- Avoir des règles simples courtes et tournées en positif plutôt qu'en interdits et qui concernent surtout la sécurité.
- Rappeler les règles aux enfants de manière ferme mais calme et bienveillante. On évite de dire : Je vais me fâcher (qui serait une menace) mais je suis fâchée quand on l'est. On veille à parler en « je » à décrire le comportement sans stigmatiser l'enfant ni généraliser « tu fais toujours ça ».
- Chercher avec l'enfant des alternatives pour répondre à ses besoins et ceux des autres.
- Donner des occasions d'expérimenter des rôles qui les sensibilise au sens des règles (ex : chef de table, moments avec des plus petits des autres groupes).

## **Cultiver avec lui sa curiosité et son imaginaire**

### **Actions concrètes :**

- Favoriser la connaissance de son quartier et de la ville, poser des questions et montrer des détails et des curiosités lors des trajets.
- Visiter des musées et des expositions, assister à des spectacles, aller à la bibliothèque.
- Privilégier le dessin libre aux coloriages.
- Diversifier les activités proposées.
- Utiliser des supports symboliques (marionnettes, bricolages).
- Avoir du matériel varié et neutre (pour que l'enfant puisse projeter son imaginaire).

- Disposer des livres en libre-service, accompagner la découverte des nouveaux livres et en varier le choix.

## LA FAMILLE

### Etre parent chez les écoliers



<b>1ères rencontres</b>	<p>L'équipe, les parents et l'enfant se mettent d'accord sur la manière d'organiser les premiers moments à la crèche et en cas de nécessité prévoient des moments de familiarisation.</p> <p>Tout au long de l'année, et plus intensément vers le mois de juin, nous mettons en place un programme pour accueillir régulièrement et progressivement les enfants du groupe des grands qui vont aller à l'école afin qu'ils se familiarisent et s'approprient le groupe des écoliers. La référente des grands se charge de présenter les éducateurs/trices aux parents et leur faire visiter les locaux.</p>
<b>Echanges quotidiens</b>	<p><b>A l'arrivée</b>, il est important pour l'éducateur-trice d'avoir un contact direct avec la personne qui amène l'enfant et pour recueillir des éventuelles informations nécessaires pour son accueil. <b>Au départ</b>, un-e éducateur-trice accueille les parents, et raconte les infos importantes (ex : bobos.) Avant le départ, il est conseillé de regarder dans le tiroir de l'enfant pour emporter courrier et dessins du jour.</p> <p>Suivant la fréquentation des enfants, nous n'aurons que peu d'occasions de voir les parents. Dans ce cas, nous proposons au besoin des échanges téléphoniques.</p> <p>Nous proposons également un bilan 1 fois par année, pour les parents qui en ressentent le besoin.</p> <p>Dans le groupe des écoliers, nous nous adaptons au degré d'autonomie de l'enfant, et du fait que nous ne le voyons pas dans sa journée globale (moments école), donc l'enfant peut raconter sa journée, sauf si il y a demandes spécifiques des parents.</p> <p>De plus, nous demandons aux parents de nous informer au plus vite sur les sorties, événements spéciaux, pour votre enfant, à l'école (sorties, fête du bois, patinoire, piscine, poterie, course d'école, permanences, etc...).</p> <p>L'école ne nous informe pas forcément. Elle n'est pas tenue de le faire.</p>
<b>Participation</b>	<p><b>Dîner à la crèche</b> ; les parents peuvent venir partager le dîner avec nous en informant les éducateurs-trices au préalable. Les enfants apprécient beaucoup ces moments.</p> <p><b>Evénements</b> : la crèche propose durant l'année : une porte ouverte, la réunion parent, des soirées à thèmes, un camp pour les enfants, et la fête des 2P avec les parents pour marquer leur départ de la crèche.</p>
<b>Entretiens</b>	<p>Au minimum une fois dans l'année, les éducateurs de votre enfant vous sollicitent pour une rencontre. Selon les besoins, nous proposons que chacun de nous se sente libre de demander en tout temps un entretien.</p>
<b>Ecole</b>	<p>Pour les parents, l'entrée de l'enfant à l'école peut être un grand changement. Ils se focalisent parfois plus sur l'école que la crèche et souhaiteraient savoir ce qui se passe pour l'enfant à l'école. Or, il ne le raconte pas toujours. Les maîtresses et les éducatrices s'échangent des informations uniquement s'il est arrivé quelque chose d'important qui peut avoir des conséquences sur la suite de la journée (ex : changement d'horaire, événements, chute). Mais le lien direct entre les parents et l'école est encouragé. Nous ne transmettons pas les messages de l'un à l'autre. Si</p>

l'enfant est absent, les parents avertissent la crèche et l'école.

Parfois, nous pouvons solliciter les maîtresses pour parler d'un enfant, se donner des pistes pour l'accompagner au mieux. Ces rencontres ont lieu en principe en présence des parents et dans tous les cas avec leur accord.

## LA FAMILLE

### Foire aux questions



#### **Pouvez-vous éviter que mon enfant joue dans la terre et se salisse ?**

Nous favorisons les sorties quotidiennes et par tous les temps. Nous allons dans les parcs, en forêt, au bord du lac. Nous privilégions la découverte et la dépense physique. Du coup, nous ne pouvons pas empêcher l'enfant de se salir. Cependant, il est possible de laisser des bottes, des habits de rechange, et une veste de rechange à la crèche pour les temps pluvieux. **Merci également de nous fournir des habits de rechange, à la taille de votre enfant, afin de pouvoir l'accompagner pour qu'il se change, en cas d'accident, pipi, pluie, habits mouillés, etc...**

#### **Comment gérez-vous les affaires de mon enfant ?**

Chaque enfant a un tiroir et un crochet au vestiaire. L'enfant est responsabilisé par rapport à la gestion de ses affaires (jouets, bijoux, pantoufles, dessins). Elles sont dans son casier. Nous ne pouvons pas éviter que des affaires disparaissent. Les objets trouvés sont suspendus, ou exposés à l'entrée du local des écoliers. Il est recommandé aux parents de marquer les affaires de leur enfant.

#### **Comment gérez-vous les bonbons que les parents amènent aux anniversaires ?**

Pour rester cohérents-es avec le label Fourchette Verte, nous demandons aux parents d'éviter d'amener des bonbons aux anniversaires mais ils peuvent s'ils le souhaitent amener un goûter (gâteau ou autre). Nous recommandons aux parents d'amener des aliments cuits pour éviter tout problème au niveau de la conservation et de l'hygiène. Les parents nous apportent une liste avec les ingrédients ( si possible, privilégier les gâteaux faits maison).

Si vous désirez amener un gâteau, merci de nous prévenir 2 jours avant au minimum, afin que nous puissions proposer des alternatives aux enfants avec des allergies ou des régimes alimentaires.

#### **Qui va m'accueillir le matin si j'arrive avant 7h30 ?**

Le matin, un petit déjeuner institutionnel est organisé. C'est au 5<sup>ème</sup> étage que les enfants sont accueillis. Certains jours, les éducateurs-trices des écoliers arrivent à 7h30, c'est alors un éducateur-trice d'un autre groupe qui vous accueille. Si vous avez des informations à nous transmettre, vous pouvez les leur communiquer, ils-elles nous les transmettront.

Ces petits-déjeuners permettent de tisser des liens entre les groupes et de passer un moment convivial. Pour les frères et sœurs qui sont dans différents groupes c'est l'occasion de commencer la journée ensemble. Le départ à l'école est à 8h05.

### **A quoi servent les soirées parents ?**

Elles sont une occasion d'échanges et de rencontres. Nous pouvons par ce biais vous présenter le groupe et répondre aux questions, toutefois nous privilégions des soirées participatives. Ce sont des occasions de tisser des liens et de construire le partenariat avec les parents.

### **Comment gérez-vous les demandes de dépannages durant les vacances scolaires ?**

Les parents qui souhaitent que leur enfant soit accueilli le matin durant les vacances scolaires doivent l'inscrire toute l'année le matin. Si l'enfant est inscrit à 11h45, il ne peut pas venir plus tôt durant les vacances. L'inscription du matin comprend une réduction de tarif de 10% car elle tient compte du fait que l'enfant est à l'école. Vous pouvez tout de même inscrire l'enfant le matin et l'amener vous-même à l'école. Les dépannages sont possibles tout au long de l'année mais doivent rester occasionnels.

### **Petit mémo absences**

**Merci d'avance également de prévenir l'équipe éducative avant 09h00, si votre enfant ne vient pas ce jour-là. Nous pouvons ainsi organiser au mieux notre journée, et le cuisinier pourra aussi mieux planifier les quantités.**

**Vous pouvez appeler sur le groupe sur le téléphone fixe, mais aussi sur notre portable, ou envoyer un sms.**

**Si vous appelez avant 09h00, votre enfant est considéré comme excusé, et si vous êtes absent une semaine entière, celle-ci peut rentrer dans les 3 semaines d'absence déductibles, comme stipulé sur votre contrat.**